Contrat d'engagement solidaire – Vins bio

AMAP Les Biaux Arpajonnais / Domaine Enclos de la Croix

Entre

Domaine Enclos de la croix – 2 avenue Marius Alès – 34130 Lansargues

téléphone : 04 67 86 72 11 e-mail : commercial@enclosdelacroix.com

Et l'adhérent(e) des Biaux Arpajonnais – AMAP

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone et courriel :

OBJET DU CONTRAT :

Les signataires du contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la Charte des AMAP ainsi que les statuts et le règlement intérieur de l'association « Les Biaux Arpajonnais » disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP IdF : http://amapidf.org .
Ce contrat instaure un partenariat avec le Domaine Enclos de la Croix. En souscrivant ce contrat, nous préachetons aux producteurs des vins issus de culture respectant une agriculture paysanne.
Nous aidons, de ce fait, nos producteurs partenaires à mieux gérer leur volume de production, à obtenir la trésorerie nécessaire à la production, et consommons des produits dont nous connaissons la provenance et les méthodes productions. Le producteur s'engage à fournir au consommateur un produit de qualité en terme gustatif et sanitaire issu d'une exploitation respectueuse de l'environnement. **Ce contrat est signé directement entre le producteur et le partenaire qui remplit obligatoirement les conditions suivantes : Etre adhérent-e à l'Association « Les Biaux Arpajonnais » à jour de sa cotisation.**

ENGAGEMENT DE L ADHERENT :

- Acter que la souscription du présent contrat constitue un soutien capital pour les producteurs, un geste pour le maintien de l'agriculture paysanne et pour le soutien d'une économie solidaire.
- Préfinancer le contrat.

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR :

- Mettre en œuvre ce qui est nécessaire sur son exploitation pour réaliser au mieux sa récolte.
- Livrer suivant le calendrier établi des produits de qualité, issus exclusivement de son exploitation.
- Exploiter dans le respect des réglementations en vigueur.

DATE ET LIEU DE DISTRIBUTION :

Vendredi 24 Septembre 2021 (arrivée des pré-commandes & dégustation)

Aux Ateliers du 29 – 31 rue Dauvilliers – ARPAJON.

	Cuvées	Prix TTC	
		Bouteille	Carton
ROSÉ	Les Galinettes Rosé 75 cl	6,10 €	33,30 €
	Fraîcheurs Rosé 75 cl	8,10 €	45,60 €
	Fraîcheurs Rosé 150 cl	20,00 €	120,00 €
	Cœur D'Artichaut 75 cl	7.10 €	39.30 €
	Cadet Rosé 75 cl	9,60 €	54,60 €
BLANC	Les Galinettes Blanc75 cl	6,10 €	33,30 €
	Le Blanc des Filles 75 cl	8,10 €	45,60 €
	Vie à pleine dents 75 cl	7.10 €	39,30 €
	Magnum Le Blanc des Filles 150 cl	20,00 €	120,00 €
	La Folie 75 cl	13,70 €	78,90 €
	Magnum La Folie 150 cl	35,00 €	210,00 €
	Le Secret 50 cl et son coffret	20,20 €	117,00 €
	La Sève 75 cl	12,15 €	69,60 €
	Riesling 75 cl	12,90 €	73,50 €
ROUGE	Les Galinettes Rouge 75 cl	6,10 €	33,30 €
	Fil en Aiguille 75 cl	7.10 €	39,30 €
	Expression 75 cl	9,10 €	51,60 €
	Magnum Expression 150 cl	20,00 €	120,00 €
	Avenue Marius 75 cl	10.10€	57,60 €
	Le Cadet Rouge 75 cl	13,15 €	75,90 €
	L'Enclos 75 cl	16,20 €	93,00 €
	Magnum l'Enclos 150 cl	35,00 €	210,00 €
	L'Esprit de Famille 75 cl	20,20 €	117,00 €

PROPOSITION ET TARIFS :

MODALITES DE REGLEMENT :

1 chèque à la commande, à l'ordre de « enclos de la croix »

Ce contrat, établi en partenariat avec L'enclos de la croix et l'AMAP les Biaux Arpajonnais, est conforme aux statuts de l'association.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique…) les conditions de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant le producteur, les abonnés et éventuellement un représentant du réseau Amap Ile de France

Contrat établi en deux exemplaires,

Fait à Arpajon, le

L'adhérent(e) **Le producteur**